

B.2.a

Plan de végétalisation

Description

La Commune de Villars-sur-Glâne a déjà mis en œuvre plusieurs mesures qui visent à végétaliser le territoire avec un entretien durable des espaces verts : obligation de végétaliser les nouvelles toitures plates, déserbage manuel ou à vapeur, recours aux engrais organiques pour l'entretien des espaces publics, fauches tardives de prairies, projets d'arborisation ou encore lutte contre les plantes invasives. Ce plan de végétalisation vise à poser les conditions-cadre pour la lutte contre les îlots de chaleur (cf. mesure "îlots de fraîcheur") et la préservation de la biodiversité de manière coordonnée dans le temps et cohérente sur l'ensemble du territoire.

Projet(s)

Basé sur un diagnostic qualitatif du patrimoine arboré et végétal et des surfaces vertes ou bleues intéressantes pour la biodiversité, le plan de végétalisation permet de définir précisément les enjeux et la stratégie adaptés aux spécificités de Villars-sur-Glâne. Des propositions concrètes et des recommandations (espèces végétales résistantes au changement climatique et écologiquement intéressantes, organisation spatiale à privilégier, etc.) sur les espaces publics et privés seront apportées, de façon à permettre de renforcer la présence de la végétation et de l'eau, favorisant la fraîcheur en ville. L'opportunité de pouvoir octroyer des aides aux particuliers sera également examinée et leur forme définie (cf. mesure "valorisation des actions durables"). En parallèle et pour ne pas compromettre les bénéfices écologiques de ces actions, les espèces invasives et nuisibles seront surveillées continuellement et supprimées dès que possible.

Priorité : 2

Etat : à réaliser

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

■ Planification : ~CHF 40'000.-	Agglo - 4NP.11 "Qualification et mise en réseau d'espaces résiduels"
■ Réalisation : ~CHF 100'000.-	Agglo - 4NP.10 "Un arbre un enfant" et 4NP.11 "Qualification et mise en réseau d'espaces résiduels" / Plan climat cantonal - B.5.1 "Amélioration de l'infrastructure écologique dans le tissu urbain et périurbain"

Calendrier

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Surfaces perméables ou de surfaces vertes, arbres plantés (nbre), interconnexions des écosystèmes

Remarques

Des recommandations sur les essences sont disponibles dans le guide du Service des forêts et de la nature (SFN). Nouvelle ordonnance fédérale sur la dissémination des plantes dans l'environnement (ODE) dès le 1er septembre 2024.

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (services extérieurs)